

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et des Sports

**ACTES DU COLLOQUE :**

**« NEUJ PRO 2015 – 14<sup>e</sup> Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »**

**CONFÉRENCE 1**

**Laïcité et éducation populaire : le vivre pour être ensemble**

**Intervenant :**

**Henri PENA-RUIZ**, philosophe, écrivain et conférencier

**Animatrice :**

**Audrey BEAUDAU**, déléguée générale du Comité pour les relations internationales et nationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)

**Audrey Beaudau, déléguée générale du Comité pour les relations internationales et nationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) :** Bonjour à toutes et à tous pour cette conférence qui ouvre le Neuj'pro. Je suis Audrey Beaudau du CNAJEP qui est le Comité pour les relations internationales et nationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ce comité coordonne et anime 74 associations de jeunesse et d'éducation populaire. L'un des axes importants de ce comité est de valoriser l'éducation populaire, de rendre lisible, visible, d'affirmer son utilité sociale, sa modernité. L'éducation populaire sont des mots qu'on a tous croisés et pourtant on a parfois du mal à les définir. C'est peut-être un des premiers points communs avec la laïcité. On verra qu'il y en aura d'autres. Nous avons le plaisir d'accueillir Henri Pena-Ruiz qui est philosophe et écrivain. Il travaille notamment autour de trois grandes orientations philosophiques qui sont laïcité, solidarité, culture. Il a publié différents ouvrages sur la laïcité qui correspondent à un travail important sur l'idée laïque qui a donné lieu à une recherche universitaire, à une thèse de doctorat. On peut citer le dernier ouvrage sur la laïcité qui est votre dictionnaire amoureux de la laïcité. Entre laïcité et éducation populaire aujourd'hui, il y a des points communs. Je vais en donner quelques-uns qui vont peut-être éveiller des choses. Il y a la notion d'émancipation. L'idée que l'on peut avoir le souci majeur du bien commun tout en vivant ses différences est un deuxième point commun. Une égale considération, une égale reconnaissance des personnes sont autant de conditions préalables à un débat d'idées, à une confrontation des points de vue et probablement des points communs entre laïcité et éducation populaire. On est très heureux d'accueillir Henri Pena-Ruiz parce qu'il y a beaucoup de propos sur la laïcité et parfois beaucoup de confusion. On aimerait que certains cessent d'invoquer la laïcité à tout bout de champ. Monsieur Henri Pena-Ruiz a précisément une idée claire et un propos clair sur la laïcité qui le distinguent particulièrement. Je lui laisse la parole sur ce temps « Laïcité et éducation populaire : le vivre ensemble ».

**Henri Pena-Ruiz, philosophe, écrivain et conférencier :** Mesdames, messieurs, chers amis, c'est toujours une émotion pour moi de parler des idéaux qui me sont chers et qui me semblent devoir rendre le monde dans lequel nous vivons plus humain, plus facile, plus conforme à l'idée d'une humanité accomplie, maîtresse d'elle-même. Merci infiniment aux organisateurs de cette réunion. Je ne peux pas les citer tous et comme je ne veux pas fauter par omission, je ne cite personne. Je parle de l'ensemble des personnes qui ont contribué à organiser cette rencontre. Je citerai quand même tout particulièrement madame Stéphanie Moutoussamy qui a été si courtoise, si aimable, si gentille, si accueillante et qui a organisé ma venue de façon très attentive. Merci beaucoup.

Chers amis, nous sommes à peu près neuf mois après la tragédie du 7 et du 8 janvier. Le 7 janvier, la République a été blessée en son cœur. L'idée que la liberté d'expression de journalistes qui contribuent évidemment au débat démocratique puisse être atteinte et de façon aussi violente par cette kalachnikov qui déchiqueta les corps des rédacteurs de Charlie hebdo est insupportable. Serions-nous en train de vivre la régression vers les pires heures du fanatisme religieux lorsqu'on arrachait la langue aux hérétiques, lorsqu'on les brûlait vifs ? C'était, à l'époque, au nom de la religion chrétienne que se faisait le crime. Il importe de le rappeler, non pour se complaire dans une histoire des drames de l'humanité, mais pour rappeler, contrairement à ce que le Front national voudrait nous faire croire, que ce n'est pas une religion en particulier qui pose problème à la République, mais toute religion lorsque, sortant de son statut de démarche spirituelle libre, désintéressée, qui n'engage que les croyants, et ne prétend pas engager toute la société, lorsque, sortant de son statut de démarche spirituelle, la religion prétend dicter la loi au nom de la foi, prétend se construire comme une politique, et quelle politique, une politique oppressive, obscurantiste, violente, lorsque la religion devient ce dispositif théologico-politique où, au nom de la théologie, on dicte l'ensemble des lois communes, alors là, oui, le problème naît. Le contresens le plus éculé et pourtant, hélas, le plus répandu consiste à dire que la laïcité serait une machine de guerre contre la religion. Absurde ! Ceux qui disent cela sont-ils ignorants ou de mauvaise foi ? Ont-ils oublié Victor Hugo poète croyant, qui s'exclame en 1850 contre la loi Falloux : Je veux l'État chez lui et l'Église chez elle. Ce poète croyant donne à un évêque le rôle que vous savez dans Les Misérables. C'est l'évêque de Digne qui regarde Jean Valjean, non pas comme un ancien galérien, mais comme un être humain qui peut reconstruire sa vie. Le premier grand roman existentialiste qui consiste à dire que chacun est responsable de ce qu'il est et devient, et qu'il est libre à tout moment de se ressaisir et de se redéfinir, c'est bien Les Misérables. Or, Les Misérables est hanté par une philosophie de la laïcité qui confère à tout être humain le droit de choisir sa façon d'être, la liberté de se faire, de se refaire et de se reconstruire. C'est donc Victor Hugo, poète croyant, qui lance la formule impeccable de la séparation laïque : l'État chez lui et l'Église chez elle.

Parmi les laïcisateurs de l'école séparant l'école et l'église entre 1881 et 1886, lorsque Jules Ferry, Goblet et d'autres décident que la formation de la conscience humaine en la personne de chacun des élèves confiés à l'école de la République ne doit pas, ne doit plus dépendre de l'imposition d'un prosélytisme religieux, ne doit avoir pour autre finalité que la construction de l'autonomie de jugement qui fera que le petit homme, la petite femme, devenu citoyen, devenue citoyenne seront capables de juger en connaissance de cause, seront capables d'exercer leur jugement, deviendront les citoyens incommodés dont la république a besoin et dont elle tire sa force. Car qui peut dénoncer l'ignominie de ce mot d'ordre qui déshonora les murs de nos villes lorsque l'extrême-droite avait placardé des affiches qui stipulait : 3 millions d'immigrés, 3 millions de chômeurs, sous-entendu points de suspension pour faire plus simple ? Qui peut résister à une telle infamie qui insinue un rapport de causalité totalement imaginaire puisque chacun sait que la courbe d'immigration et la courbe du chômage ne sont pas corrélées de façon statistique, qu'il n'est donc pas acceptable ni scientifiquement, ni éthiquement de prétendre que l'immigration serait cause du chômage. On voit à travers cet exemple simple que le pari laïc de l'émancipation du jugement humain est déterminant. Je dis à mes élèves souvent : quand une opinion se présente à vous qui paraît vraisemblable ne vous précipitez pas, suspendez votre jugement. Comme disait Descartes : « Ne rien admettre pour vrai que je le connusse évidemment être tel. » On vous suggère que 3 millions d'immigrés causeraient 3 millions de chômeurs ? Apparemment, il y a un rapport des chiffres. Mais c'est trop facile. Suspension du jugement. Allons voir. Instruisons-nous. Éventuellement, tapons courbe du chômage, courbe de l'immigration sur Google ou allons consulter un cours de sciences économiques et sociales. Instruisons-nous. Faisons le pari de l'éducation populaire. Les lumières de la raison dissiperont alors les ténèbres de l'ignorance consciemment entretenue. Et dès lors, surgira le rapport au vrai qui me montrera que la causalité du chômage ce n'est pas l'immigration. Qu'est-ce donc ? L'utilisation par le capitalisme triomphant des progrès techniques. Ne nous trompons pas de cible. Sachons assigner la vraie cause. C'est tout simple. Il n'est pas besoin pour cela de subir un prosélytisme religieux. Il suffit que confiance soit faite à la conscience humaine, à sa capacité de faire advenir en elle le sens du vrai, le goût du vrai, le goût de l'indépendance de la pensée, le refus de l'opinion immédiate, le refus des illusions sensibles qui comme le disait Platon peuplent déjà la caverne audiovisuelle où les prisonniers de leurs illusions sont enchaînés. Alors ce geste critique qui libère l'école de l'obscurantisme de tous les âges, ce geste fait advenir une humanité maîtresse de son jugement, une humanité consciente. Qu'est-ce que l'école en fin de compte ? C'est le lieu où l'on apprend ce que l'on ignore pour pouvoir, le moment venu, se passer de maître. Les enfants de la République devenus élèves et accueillis dans l'école laïque se passeront de maître le jour où ils seront maîtres de leur propre jugement. La gloire des maîtres de l'école de la République, n'en déplaît à

Nicolas Sarkozy dans son discours de Latran, réside dans le fait que l'instituteur cherche à se rendre inutile en transférant à l'élève la capacité de jugement par lui-même. Le jour où l'élève pense par lui-même, l'instituteur s'efface. Il a gagné le pari de l'instruction. Il a gagné le pari du partage du savoir. Il a gagné le pari que Condorcet invitait les révolutionnaires à tenir. Dans son mémoire sur l'instruction publique, que disait Condorcet ? Il s'adressait aux révolutionnaires qui venaient de crier liberté en prenant la prison royale, la Bastille, où l'on embastillait sur simple lettre de cachet. La destruction de la forteresse royale de la Bastille fut le premier grand cri de la révolution française : liberté. Trois semaines plus tard, le 5 août, l'abolition des privilèges de l'ancien régime fut le deuxième cri : égalité. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Ce fut trois semaines plus tard encore, le 26 août 1789, que la Révolution proclama solennellement à la face du monde la déclaration des droits de l'homme et du citoyen avec ce beau préambule qui dit : « Considérant que les causes de la misère publique sont l'oubli des droits de l'humanité, nous avons résolu de les proclamer afin que chacun les connaisse et puisse à tout moment comparer ce que font les pouvoirs politiques et ce qu'ils devaient faire ». Telle était la mission subversive de cette déclaration de ces droits humains, en ces trois coups de gong de la modernité républicaine et démocratique, prise de la Bastille, liberté, abolition des privilèges, égalité, reconnaissance des droits humains, universalité et fraternité car tout homme, comme disait Montaigne, porte en lui la forme entière de l'humaine condition. On ne peut pas être plus ou moins homme, plus ou moins être humain. Nous sommes tous dépositaires au même titre, quel que soit le rang social, de l'humanité qui est en nous. Nous sommes tous des êtres universels même si, ensuite, la vie fait que nous nous reconnaissons dans des particularismes.

La laïcité rappelle cette universalité. Elle fonde la vie commune sur ces trois principes. Liberté de conscience, cela veut dire que ceux qui croient en Dieu sont libre de croire. Personne n'ira leur chercher querelle. Mais ils doivent considérer que leur croyance religieuse n'engage et ne doit engager qu'eux-mêmes. De même ceux qui ne croient pas en Dieu, mais croient dans un humanisme athée comme Sartre et Camus, par exemple, pour ne citer qu'eux, sont libres de nier l'existence de Dieu, mais ils n'engagent qu'eux-mêmes. Ils ne doivent pas proclamer que Dieu n'existe pas est une vérité officielle. Que fait la République ? Que fait Marianne, cette magnifique allégorie de la vie commune, de la res publica, de la chose qui nous est commune à tous et qui ne porte pour symbole que le bonnet phrygien de l'esclave affranchi, ce bonnet phrygien que les révolutionnaires, les Sans-culottes du faubourg Saint-Antoine prirent comme coiffe symbolique ? Que fut la Révolution ? Le processus d'émancipation et de libération. Marianne, l'allégorie de la République, ne porte pour tout signe que le symbole de l'émancipation, le bonnet phrygien de l'esclave affranchi. Marianne, quelle est sa tâche ? Écoutons-la parler. Imaginons que, dans une mairie, nous sommes, citoyennes ou citoyens, tout seul face à ce buste de Marianne. Elle se lève, elle lève les yeux vers nous, elle s'anime comme une allégorie, comme une figuration sensible de la République, comme si la République se mettait à nous parler. Que dit-elle ? Je vous regarde. Il y a parmi vous des croyants de diverses religions. Ils sont libres de croire. Personne ne tentera de les empêcher d'exercer leur culte. Ils sont absolument libres de croire. Mais ils doivent savoir qu'ils n'engagent qu'eux-mêmes. Il y a parmi vous aussi des humanistes athées qui ne croient pas en Dieu. Ils sont libres de nier l'existence de Dieu. Mais ils n'engagent qu'eux-mêmes. Peut-être y a-t-il aussi parmi vous des agnostiques, c'est à dire des personnes qui ne se prononcent pas sur l'existence de Dieu et de l'au-delà. Ils sont libres aussi de rester dans le doute. Ils n'engagent qu'eux-mêmes. Moi Marianne, la République, je ne suis pas autre chose que vous-mêmes. Je n'existe pas au-dessus de vous comme une autorité qui planerait et qui vous dicterait sa loi. Le temps est fini du commandement vertical d'un roi qui se prétendait représentant de Dieu sur la terre comme Louis XIV. Ministre de Dieu sur la terre disait Bossuet dans sa Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte. Ce temps-là est fini. Moi Marianne, je suis une femme, mais au-delà de cette figuration sensible, je suis l'incarnation de ce que vous êtes. En tant que communauté de droit, il y a parmi vous des différences, certes. Mais qu'est-ce qui peut vous unir au-delà de vos différences ou même en deçà de vos différences ? En effet, avant d'être différents, avant de vous définir comme croyants, athées ou agnostiques, vous êtes des êtres humains. Vous êtes dépositaires de l'humanité. Il y a un cœur qui bat en vous. Il y a un cerveau qui réfléchit. Par cela, vous êtes les mêmes. Ne vous aliérez pas à vos différences prétendues. N'oubliez pas que vous êtes les mêmes. N'oubliez pas que pour tout homme un autre homme est un alter ego. Comment cela se traduit-il ? Par la solidarité, par la justice sociale qui doit être rendue à tous. N'oubliez pas que la république vous unit par cela même qui vous élève, qui vous émancipe, par une idée exigeante de l'humanité. Quand je vous regarde, ô mes citoyens et mes citoyennes, je ne vois pas d'abord des catholiques, des musulmans, des athées, des agnostiques. Je vois des êtres humains. Certes parmi vous, il y a des personnes qui croient, d'autres qui ne croient pas. Cela, c'est vos différences. C'est votre affaire privée qui n'engage que vous. Ce qui m'intéresse, au-delà de vos différences, c'est ce

qui vous permet de vivre ensemble, la référence à votre intérêt commun. Si tel ou tel d'entre vous tombe malade, il faut absolument qu'il soit soigné par un service public de santé que moi, République, je veux faire advenir. Pour cela, je vous propose de vous cotiser. Chacun cotisera en fonction de ses moyens, mais sera soigné en fonction de ses besoins. Il n'y aura pas de différenciation des soins en fonction du niveau de fortune de chacun. Le droit aux soins qui prépare la santé et le bien du corps qui lui-même est la condition du bien de la conscience, de l'esprit et de l'intelligence. Cette santé est votre intérêt général. Vous comprendrez que les cotisations que je vous demande, non pas pour moi, mais pour vous, qui seront collectées parmi tous les citoyens et les citoyennes, ne pourront être affectées qu'à l'intérêt général. La santé, la quête de la santé par les soins accessibles à tous sans différence de fortune, voilà le premier bien. Le service public de santé qui soignera aussi bien les croyants, les athées que les agnostiques sera le premier bien. Mais vous êtes des êtres humains. Il y a en vous cet extraordinaire pouvoir de comprendre le réel, d'agir dans sa vie, d'élucider les conditions de son action. Ce pouvoir, on l'appelle intelligence. On l'appelle lucidité. On l'appelle autonomie de jugement. Le deuxième bien commun à tous, croyants, athées et agnostiques, sera l'instruction parce que l'être humain est le seul animal qui ait besoin de l'éducation pour advenir à ses potentialités. Je ferai en sorte par l'école publique, laïque, gratuite, démocratique, accessible à tous que l'accès à la culture, aux repères fondamentaux de l'intelligence, à l'autonomie de jugement qui devra s'exercer dans nos écoles soit le bien commun de tous. Et ainsi, visant la santé qui est le bien du corps, l'instruction et le savoir qui sont le bien de l'âme, ou si vous voulez de l'esprit, ou si vous voulez encore de la conscience, peu importe le terme, nous n'entrerons point dans des querelles, les deux biens fondamentaux, moi République Marianne, je sais qu'il est de mon devoir de les faire passer avant toute chose. Comment fonder la vie commune des divers croyants, des athées et des agnostiques, sinon en affirmant la préséance absolue de l'intérêt général, la santé, la culture, l'instruction et toutes les conditions d'une vie décente qui rendent possible cela ? En assurant le primat absolu de l'intérêt général sur l'intérêt particulier. C'est pourquoi, me tournant vers les croyants, je vais leur dire que je ne financerai plus vos cultes. Ce n'est pas parce que je ne vous aime pas. Vous êtes des citoyens et des citoyennes au même titre que les athées. En cessant de financer vos cultes, je ne fais qu'une chose : réserver l'argent public qui provient non seulement de vos cotisations à vous croyants, mais aussi des cotisations des athées et des agnostiques. Serait-il juste que je consacre l'argent qui est collecté auprès de croyants, d'athées et d'agnostiques au privilège public de la religion ? Évidemment non. Si je réserve l'argent public à ce qui est d'intérêt commun à tous, au bien commun à tous, quand vous tomberez malade, peut-être serez-vous hospitalisé dans les hôpitaux de la République, peut-être que 10 jours d'hospitalisation seront nécessaires et au prix d'une journée d'hospitalisation peut-être que 10 jours d'hospitalisation signifieront 10 000 euros ? Mais si je décide que la santé étant un bien essentiel, nul ne doit être empêché d'être soigné à cause de sa pauvreté, si je décide que ces 10 000 euros c'est la République qui les prendra en charge avec les impôts payés par vous tous, alors vous ferez des économies. Ces 10 000 euros, je ne vous les demanderai pas. Ces économies que vous ferez parce que la République sera présente dans les biens universels dans l'intérêt commun, si vous voulez librement les consacrer à vous cotiser ensemble pour construire des lieux de culte, libre à vous. Ainsi la République en étant sociale en même temps que laïque ne fait pas de mal aux religions.

Dire que les religions n'ont pas à être financées sur les fonds publics, c'est très simple. C'est même limpide contrairement à ceux qui voudraient compliquer à plaisir les choses en inventant cette laïcité comme monsieur Baubérot qui parle de laïcité ouverte comme si la laïcité pouvait être fermée ou ces autres qui essaient de s'approprier la laïcité comme cette fraction des élus politiques qui confond la laïcité avec le rejet d'une partie de la population. Ne vous méprenez pas. Cette extrême-droite qui voudrait instrumentaliser le bel idéal de laïcité n'est pas du tout laïque. J'ai surpris certains des représentants de cette extrême-droite à ne jamais rien dire contre certaines lois anti-laïques. Ai-je entendu les représentants de l'extrême-droite protester contre le concordat d'Alsace-Moselle qui met à la charge de toute la République les salaires des prêtres, des rabbins et des pasteurs ? Non. Ai-je entendu cette extrême-droite protester contre la loi Debré de décembre 1959 qui organise de façon éhontée le financement public d'écoles privées religieuses alors qu'il n'y a pas de financement public d'écoles privées athées ? Non. Ce n'est pas défendre la laïcité que viser une seule partie de la population. C'est tenter de déguiser une idéologie du choc des cultures qui oppose le eux et le nous en construisant le nous sur un particularisme obligé en laïcité. C'est pourquoi aujourd'hui ceux qui se regroupent sous l'appellation Front national ne sont nullement des tenants de la laïcité. Simplement, ils procèdent à une manœuvre d'une habileté redoutable : instrumentaliser le recours ou l'invocation de la laïcité pour couvrir une idéologie que l'on connaît, assez sinistre, d'opposition du eux et du nous, une idéologie du choc des cultures, une idéologie dans laquelle la France qui se croit blanche et catholique

se permet de s'affirmer comme telle pour faire la honte à ceux qui ne seraient ni blancs, ni catholiques. On instrumentalise le bel idéal de laïcité pour couvrir un projet qui n'a rien d'universaliste, qui oppose les hommes entre eux. On les opposait déjà en imputant à l'immigration la causalité du chômage. On les oppose maintenant en prétendant que l'occident judéo-chrétien serait exemplaire et que seule l'islamisme politique serait une abomination. Comme si l'on pouvait oublier l'histoire ! Comme si on pouvait oublier comment la notion d'hérésie a servi à l'église catholique dès le 4<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ lorsque le Christianisme devient religion d'empire, a tué, torturé tous ceux qui n'acceptent pas la notion que l'Eglise a de l'orthodoxie, c'est-à-dire en grec de l'orthodoxa (ὀρθοδοξία), opinion droite, les bûchers de l'Inquisition de sinistre mémoire où l'homme théologien s'est mis à vouloir usurper la place de Dieu. En effet, pourquoi après leur avoir tranché la langue, brûlait-on les hérétiques ? C'était d'un point de vue religieux la double peine. D'une part, on leur administrait la peine terrestre suprême en les tuant dans des souffrances atroces, mais d'autre part du point de vue théologique on essayait de leur interdire l'accès à la quiétude éternelle puisque pour un chrétien, l'homme ne doit pas être brûlé mais inhumé. En le brûlant, on essaie d'intervenir dans l'au-delà. On essaie de rendre impossible sa rédemption dans l'au-delà. C'est donc la double peine puisque l'inhumation est requise par le Christianisme alors que la crémation est condamnée. Pourquoi brûlait-on les hérétiques ? C'était la double peine. Faire souffrir, faire mourir et interdire le passage dans l'au-delà qui, d'un point de vue religieux, comme certains chrétiens le firent remarquer est irrecevable. En effet, dans la théorie du jugement dernier, seul le dieu auquel les chrétiens croient peut juger. C'est lui le dernier juge et non pas l'homme. Les tortionnaires de l'Eglise, à l'époque, prenaient la place du dieu auquel pourtant ils se référaient pour brûler les hérétiques, ceux qui n'adhéraient pas à la doctrine ecclésiale, ceux qui agissaient de façon différente de ce que recommandait l'Eglise.

Notre histoire, j'hésite à dire nous, l'histoire de l'occident judéo-chrétien ne peut en aucun cas se poser en un modèle de vertu, d'exemplarité pour prétendre que c'est ici que l'on a élaboré la laïcité et pas ailleurs. La laïcité, contrairement à ce que disent certains penseurs, comme Marcel Gaucher ou les penseurs chrétiens qui essaieraient aujourd'hui de tout récupérer, n'est pas le produit du développement spontané de l'occident chrétien. La laïcité a été conquise dans le sang et les larmes à rebours des puissances dominantes. En occident, le sang a coulé. Pensez aux 8 guerres de religion. Pensez à la Saint-Barthélemy où, sur ordre de Charles IX, en une journée, le 24 août 1572, 3 000 à 3 500 protestants sont exécutés selon les chiffres de l'historienne Janine Garrisson dans son livre sur la Saint-Barthélemy. Pensez à la censure de la science. Galilée obligé de rétracter le mouvement de la terre et murmurant, selon Berthold Brecht, « e pur si muove », et pourtant, elle tourne. Michel-Ange dont le dernier grand chef-d'œuvre, le jugement dernier, est censuré sur ordre du pape parce que les corps sont un peu trop dénudés et le pape fait venir Daniele da Volterra qui est un autre peintre pour censurer le tableau immense, la fresque de Michel-Ange, en peignant des culottes et des linges pour cacher les parties nues. On l'appela « il braghettone » ce qu'on peut traduire par le culottier. Cette religion qui ordonna de censurer l'art, de censurer la science, qui envoya sur les bûchers de l'Inquisition les juifs et les musulmans soupçonnés de ne pas être correctement convertis. Voyez l'abjection d'Isabelle la catholique en Espagne, relayée plus tard par le national catholicisme de Franco : en Espagne, nous sommes catholiques et un Espagnol est catholique ou n'est rien. Le national catholicisme de Franco relayait l'abjection d'Isabelle la catholique que d'aucuns au Vatican songent à canoniser. On leur en laisse la responsabilité. C'est un phénomène intérieur à la religion. Il faut qu'on arrête avec la prétention de cet occident judéo-chrétien d'avoir tout inventé. Comme le disait Victor Hugo s'exclamant contre le parti clérical : « Votre histoire est inscrite dans le progrès de l'humanité, mais elle est inscrite non pas au recto, mais au verso ». Autrement dit, tout ce que l'occident a pu conquérir en matière de démocratie, de droits humains, de recours au droit naturel de liberté, de laïcité n'est pas le fait du Christianisme qui aurait engendré spontanément sa distance à soi ; c'est le fait des luttes des opprimés. Comme dit admirablement Walter Benjamin : « Il y a une tradition des opprimés. C'est le mouvement par lequel des êtres humains qui subissent l'oppression se révoltent. Dans cette tradition des opprimés, il y a Spartacus retournant le glaive des gladiateurs contre les hommes libres qui usent d'autres hommes comme d'esclaves. Spartacus se vit comme un homme libre dont la liberté a été raturée par un rapport social. Les serfs qui se révoltent dans les jacqueries paysannes devant cette condition qui fait d'eux des êtres taillables et corvéables à merci. Les colonisés qui se révoltent. Toussaint Louverture, Gandhi et d'autres qui mènent le combat contre une société qui se prétend universelle, mais qui n'est qu'un particularisme qui, par illusion, se croit universelle. C'est ce qu'on appela avec Claude Lévi-Strauss l'ethnocentrisme colonialiste. Oui, il y a une tradition universelle des opprimés. Mais c'est notre culture, à nous qui voulons prendre le relais de cette tradition. Marx, Fourier, Engels, au XIX<sup>e</sup> siècle, disaient : « on juge le degré de civilisation d'une société au sort qu'elle réserve aux plus démunis ».

C'est la bonne boussole pour juger une société. Quel est le sort qu'elle réserve aux plus démunis ? C'est pourquoi pendant très longtemps la condition de la femme a été une boussole, un critère pour savoir si une société est humaine ou n'est pas humaine. La femme, éternelle victime du patriarcat, contemporain des trois monothéismes qui, tous les trois, sacralisèrent la domination de l'homme sur la femme. Souvenez-vous, ancien testament. Après la maudite cueillette, Adam et Ève sont chassés du paradis supposé. Jehova Yahvé, on l'appelle comme on voudra, aurait dit à Ève ceci : « Tes désirs te porteront vers ton mari et, lui, dominera sur toi ». Que font les religieux de l'époque ? Ils sont en présence d'une société patriarcale où l'homme domine la femme. Eux qui font profession de transcendance, donc d'indépendance par rapport à l'immanence aux préjugés d'une société, ne font que relayer ces préjugés. Ils ne pratiquent pas suffisamment la transcendance. En effet, si en philosophie on appelle transcendance le fait d'être extérieur et supérieur à quelque chose, ils devraient critiquer les préjugés. Comment un dieu éternel peut-il partager les préjugés d'une époque ? C'est la question qu'on pourrait poser aux islamistes comme aux intégristes catholiques, comme à tous ceux qui, à un moment ou à un autre de l'histoire, sacralisèrent les préjugés d'une époque et leur donnèrent ainsi le sceau de l'éternité comme si on ne pouvait rien dire contre eux. Je me souviens être allé rendre hommage en Tunisie à Chokri Belaid, assassiné par les islamistes. Chokri Belaid était un avocat qui défendait les hommes emprisonnés pour cause de liberté. Je me suis adressé à ces femmes qui étaient là en leur disant comment mesdames, mesdemoiselles pouvez-vous imaginer une seconde, si vous êtes croyantes, qu'un dieu éternel soit prisonnier des préjugés d'une époque comme la domination de l'homme sur la femme, le fait qu'un témoignage d'homme vaille deux témoignages de femmes selon une lecture littérale du Coran ou le fait que l'homme aille à sa femme quand il le veut, c'est-à-dire impose le rapport sexuel sans consentement de sa partenaire. Comment peut-on imaginer qu'un dieu partage de tels préjugés historiques ? Comment peut-on imaginer qu'un dieu puisse dire comme Léon XIII, le pape réactionnaire, « Dieu a voulu qu'il y ait des pauvres et des riches, des exploités et des exploités » ? Comment peut-on imaginer qu'un dieu éternel partage les préjugés historiques d'une telle époque ? Cela veut dire que, pour critiquer les préjugés que le cléricalisme a consacrés pendant son histoire dans les trois monothéismes et pas seulement dans un seul, il n'est peut-être pas nécessaire d'abandonner sa religion pour ceux qui croient, mais il est nécessaire de poser la question critique suivante : est-ce vraiment Dieu qui ordonne la domination d'un être humain sur un autre ? Des croyants qui posent cette question, comme Victor Hugo sut la poser, se mettant à défendre les misérables, les prostituées, les colonisés, c'est déjà apprendre à vivre sa religion de façon distanciée. C'est déjà faire jouer l'intelligence critique contre une foi obscurantiste qui se soumettrait quoi qu'il advienne. Les frères Kouachi n'ont pas réfléchi. Jamais les camarades de Charlie hebdo n'avaient mis en cause les musulmans comme tels. Il suffisait de lire les éditoriaux de Charb, Charbonnier, impeccables. Jamais sous la plume de Charb, il n'y eu de mise en cause des citoyens ou des citoyennes musulmans comme tels. Mais la critique vive d'une religion dégénérée en fanatisme ne peut pas être confondue avec le rejet raciste d'une personne ou d'un groupe de personnes au nom de sa religion. Qu'est-ce qui est respectable ? C'est la question qu'il faut poser. Ce n'est pas la croyance religieuse, c'est la personne du croyant et c'est sa liberté de croire ou de ne pas croire. Voilà l'objet du respect dans une république laïque. Mais imagine-t-on qu'il faille aussi respecter les croyances, les idéologies ? On a inventé le concept piège d'islamophobie. Mais pourquoi pas « l'athéophobie » aussi ? Pourquoi est-ce qu'un athée qui verrait son humanisme athée critiqué, caricaturé par un croyant ne pourrait pas dire je fais un procès en « athéophobie » ? Ce qu'on reconnaît aux uns, il faut le reconnaître aux autres. On a le droit de rejeter l'athéisme, on a le droit de rejeter l'islam, on a le droit de rejeter le Christianisme et le Catholicisme si on ne se reconnaît pas dans cette vision du monde. C'est un droit, c'est une liberté. En revanche, on n'a pas le droit de dire à quelqu'un « sale juif », « sale musulman », « sale athée ». Là, on bascule dans le rejet de la personne pour ce qu'elle est et non pas pour ce qu'elle fait. Les journalistes de Charlie hebdo étaient clairs, limpides sur la distinction entre ce qui est un délit, rejeter une personne, ou un groupe de personnes, pour ce qu'elle est et non pas pour ce qu'elle fait. En même temps, ils étaient très clairs aussi sur l'idée qu'on peut caricaturer une croyance parce que la caricature est un art qui remonte très loin dans l'histoire de l'humanité. Souvent par l'art, par le dessin, par la satire, les hommes ont exprimé le rejet de ce qui leur paraît abject. Et ils l'ont fait. On peut caricaturer le prophète. On peut caricaturer Jésus-Christ. Mais on ne peut pas rejeter des êtres humains en raison de leur religion. C'est une distinction claire. C'est pourquoi en république il n'y a pas de délit de blasphème, car, comme disait très bien Bayle, penseur protestant devenu libre-penseur : « Le blasphème n'existe que pour celui qui vénère la réalité blasphémée », c'est-à-dire pour le croyant. Mais pour celui qui ne la vénère pas, le blasphème n'existe pas. Ça ne veut pas dire qu'il faille blesser à tout bout de champ les croyants en parlant mal de leur religion. Parler mal d'une religion devant un croyant,

ça peut être une faute de savoir-vivre, mais en aucun cas cela doit devenir un délit. La république laïque est très claire sur ce plan. Ce qui est respectable, ce n'est pas la religion, ce n'est pas l'athéisme. C'est la personne du croyant, c'est la personne de l'athée et c'est sa liberté de choisir l'athéisme ou la religion. Face à tous ces gens qui brouillent les cartes en inventant plusieurs laïcités, en relativisant à plaisir la laïcité, en ajoutant des adjectifs au mot laïcité, il faut dire des choses simples. La religion est libre, mais elle n'engage que les croyants. Elle ne peut donc pas engager toute la République. C'est simple. C'est ce que disait tout à l'heure Marianne dont j'essayais de ressaisir, par ma bouche, le discours qu'elle pourrait tenir à ses citoyennes et ses citoyens. C'est ce que disait Marianne. Pour vivre ensemble, il n'est pas nécessaire d'avoir les mêmes convictions. Souvenez-vous de l'hommage magnifique que rendit Louis Aragon à l'union des croyants et des athées dans la résistance au nazisme : La Rose et le Réséda, le poème qui célébra l'union des croyants et des athées, Honoré d'Estienne d'Orves, officier de marine catholique, fusillé par les nazis, Gilbert Dru, jeune résistant catholique, fusillé par les nazis, Gabriel Péri, communiste, athée, fusillé par les nazis et Guy Môquet jeune communiste aussi, athée, fusillé par les nazis.

Celui qui croyait au ciel  
Celui qui n'y croyait pas  
Qu'importe comment s'appelle  
Cette clarté sur leur pas  
Que l'un fût de la chapelle  
Et l'autre s'y dérobât  
Tous les deux étaient fidèles  
Des lèvres du cœur des bras  
Et tous les deux disaient qu'elle  
Vive et qui vivra verra  
Celui qui croyait au ciel  
Celui qui n'y croyait pas  
Du haut de la citadelle  
La sentinelle tira  
Par deux fois et l'un chancelle  
L'autre tombe qui mourra  
Celui qui croyait au ciel  
Celui qui n'y croyait pas  
Un rebelle est un rebelle  
Nos sanglots font un seul glas  
Et quand vient l'aube cruelle  
Passent de vie à trépas  
Celui qui croyait au ciel  
Celui qui n'y croyait pas  
Répétant le nom de celle  
Qu'aucun des deux ne trompa  
Et leur sang rouge ruisselle  
Même couleur même éclat

Voilà ce que disait Louis Aragon, un extrait du poème La Rose et le Réséda qui pourrait être le poème même de la laïcité. Pour faire une grande chose et quelle plus grande chose que de reconquérir une liberté perdue pour faire une grande chose et y consacrer, le cas échant, sa vie comme le firent les deux catholiques Honoré d'Estienne d'Orves, Gilbert Dru et les deux communistes athées Guy Môquet et Gabriel Péri, il n'est pas nécessaire pour faire cette grande chose d'avoir la même croyance. On peut parfaitement avoir des différences. Mais ces différences ne sauraient faire oublier que l'humanité est une, ce que la laïcité rappelle en assurant le primat absolu de l'intérêt général sur l'intérêt particulier. Qu'est-ce donc que la laïcité pour en finir et ouvrir l'assemblée citoyenne et le débat ? C'est tout simplement l'organisation de la société pour faire vivre ensemble des hommes et des femmes de convictions différentes. Sur quels principes indissociables cette organisation doit-elle se faire ? La laïcité répond. La laïcité, c'est le principe d'union de tous les peuples, *λαός* en grec, sur la base de la liberté de conscience, de l'égalité de droit stricte des croyants, des athées et des agnostiques et de l'orientation universaliste de la puissance publique vers l'intérêt général. Vous reconnaissez quasiment le triptyque républicain : liberté, liberté de conscience, égalité, absence de privilèges pour les croyants, absence de

privilèges pour les athées et universalité, le bien commun à tous et non pas l'intérêt particulier. Le triptyque qui définit la laïcité colle au triptyque républicain. Liberté de conscience, la croyance religieuse est libre, elle n'engage que les croyants. L'humanisme athée est libre, il n'engage que les athées. Égalité de droit, plus de privilèges pour la religion. Je dénonce ici comme attentatoire à l'égalité le fait que la ministre de l'Éducation nationale a décidé d'insister sur la connaissance du fait religieux. Non, madame Najat Vallaud-Belkacem, si vous êtes conforme à l'idéal de Marianne et de la République, vous devriez dire connaissance de toutes les spiritualités, humanisme athée compris. Ce privilège que vous octroyez au fait religieux est indigne d'un ministre de la République. Il fait que les jeunes gens accueillis dans l'école de la République accèdent à la connaissance de l'ensemble des spiritualités humaines. La spiritualité d'un Diderot, humaniste athée, qui mena à bien l'entreprise de popularisation des savoirs humains qui s'appelait L'Encyclopédie, l'humanisme athée d'un Diderot ne doit pas être oublié. Je considère que tous les citoyens devraient se révolter, non pas contre la religion, mais contre le primat abusif de la religion dans cette prétendue refonte de l'Éducation nationale qui devrait insister sur la connaissance du fait religieux. Il faut connaître aussi l'humanisme athée ou agnostique de telle façon que les croyants, apprenant qu'un athée peut très bien respecter la morale comme disait Bayle, abandonnent leurs préjugés contre les athées, et de telle façon que les athées découvrent aussi qu'un croyant peut respecter la morale. L'enseignement laïc de la morale qui explique que la morale ne repose pas nécessairement sur la religion est absolument nécessaire. S'il y a une morale du respect de l'humanité, il peut être commun à un croyant et à un athée. En effet, qu'est-ce qui était commun à Honoré d'Estienne d'Orves et à Gabriel Péri, sinon leur respect de l'humanité libre, affranchie de l'oppression nazie ? Le deuxième principe, égalité de droits, est celui qui est le plus difficile à imposer aujourd'hui. Les prétendus partisans de la laïcité ouverte défendent l'idée qu'en Europe il y aurait plusieurs laïcités. Non. L'Allemagne n'est pas un pays laïc dès lors qu'elle collecte l'impôt pour financer les institutions religieuses. Elle ne collecte pas, à ma connaissance, l'impôt pour financer l'humanisme athée, les libres-penseurs ou l'humanisme maçonnique. Est-ce qu'on construit des temples maçonniques ou des maisons de la libre-pensée sur fonds publics ? Non. Alors on n'a pas à construire des lieux de culte sur fonds publics. C'est simple. N'en déplaise à Baubérot et à tous les partisans de la laïcité dite ouverte, plurielle, je ne sais trop combien d'adjectifs. Réfléchissez, chers amis, chers collègues, réfléchissez une seconde aux implications de l'adjectivation de la laïcité. Que diriez-vous de quelqu'un qui dit : je suis pour l'égalité des sexes, mais quand même une égalité ouverte ? Vous demanderiez : mais ouverte à quoi ? À autre chose qu'elle-même ? Mais qu'est-ce que l'autre de l'égalité des sexes ? C'est un résidu d'inégalité ? Qu'est-ce que ça veut dire laïcité ouverte ? Que la laïcité serait fermée ? C'est donc un rejet hypocrite de la laïcité. Tout le monde se dit laïc. Il faut arrêter avec cette adjectivation. Quand je dis que je suis pour l'égalité des sexes, je ne dis pas une égalité ouverte. Je dis une égalité, point. Qu'est-ce que l'égalité des sexes ? Ce n'est pas si difficile que ça à définir. C'est une égalité double. Égalité stricte de droit des femmes et des hommes et égalité des moyens d'exercer ces droits. Nous sommes loin du compte, mesdames et mesdemoiselles. En principe, la femme a les mêmes droits que l'homme, désormais. Yvette Roudy a fait réécrire le livret de mariage en 1983. Avant, le livret de mariage disait que le mari était le chef de famille, qu'il choisissait le domicile conjugal et que sa femme était tenue de le suivre. Aujourd'hui, on dit que le mari et la femme exercent conjointement l'autorité parentale et qu'ils choisissent de concert le domicile conjugal. Ça, c'est la laïcisation parce que la notion de chef de famille, n'en déplaise à Baubérot, à Gaucher etc. qui voudraient nous faire croire que c'est le christianisme qui a engendré la laïcité, la notion de chef de famille est d'abord une notion religieuse par sacralisation du patriarcat traditionnel. Supprimer la notion de chef de famille, c'est laïciser le droit du mariage, mais c'est en même temps élever les femmes à l'égalité avec les hommes. Mais ça ne suffit pas. En effet, si, dans la société civile, des mécanismes économique-sociaux et des mécanismes psychologiques font persister les schémas mentaux de la domination de l'homme sur la femme, nous ne sommes pas encore parvenus au port de l'égalité des sexes. Il ne faut pas adjectiver l'égalité des sexes. Quant au Canada, Monsieur Weinstock, partisan du multiculturalisme explique que l'excision du clitoris est acceptable à condition qu'elle se fasse en milieu hospitalier, on croit rêver. C'est ça les accommodements raisonnables donc parle Baubérot ? Non. L'excision du clitoris, même en milieu hospitalier, est inacceptable. Pourquoi ? Parce que la femme a le droit à l'intégrité physique, parce que la mutilation du corps humain est un délit au regard des droits humains universels. Toute personne a le droit à son intégrité physique. Quand on condamne l'excision du clitoris, qu'elle soit dans des conditions d'hygiène ou pas, on la condamne parce qu'elle porte atteinte aux droits humains. La femme a le droit d'avoir son clitoris et son vagin. On sait ce que recouvrent les représentations religieuses qui voudraient l'assigner à la sexualité seulement vaginale et à la procréation. Elles recouvrent la sacralisation d'un patriarcat où l'homme veut disposer de la femme



comme de sa chose. Molière avait tout compris à propos du voile. Souvenez-vous de Tartuffe. Tartuffe se trouve en présence de Dorine dont la partie supérieure de la poitrine est visible. « Prenez ce mouchoir, cachez ce sein que je ne saurais voir. Par de pareils objets les âmes sont blessées et cela fait venir de coupables pensées ». Réponse de Dorine : « Mais vous êtes bien prompt à vous échauffer monsieur. Je vous verrais tout du nu du haut jusques en bas que toute votre peau ne me tenterait pas ». Admirable ! La femme ne doit pas séduire. Elle ne doit pas montrer ses cheveux, son visage, le haut de ses seins. Elle est la chose couverte que l'homme qui la possédera dévoilera, possédant en exclusivité sa chose. L'homme, lui, montre sa pilosité qui étale partout sa virilité supposée. Pourquoi les hommes ne se voilent-ils pas ? Question. Molière, à l'époque du Christianisme triomphant, avait parfaitement compris que ce sont les hommes qui obligent les femmes à se voiler et qu'après ils déguisent ça en exigence religieuse. Il suffit de relire Tartuffe pour voir que Molière avait déjà tout compris par anticipation. Comme si l'homme disait à la femme tu es responsable de mon désir, alors que Dorine semble dire si tu t'échauffes un peu vite, c'est ton problème, ce n'est pas le mien, tu n'as qu'à maîtriser tes impulsions. Ce n'est pas à la femme de ne pas séduire, c'est à l'homme de maîtriser ses impulsions. Voilà la reconduction de l'homme à sa responsabilité. La laïcité passe aussi par la culture qui montre que, les phénomènes que nous repérons comme étant abjects dans d'autres cultures, nous les avons surmontés par des luttes dans notre propre culture. Je terminerai par-là, la notion d'éducation populaire est décisive. Audrey l'a appelé tout à l'heure. N'oublions jamais que le mot culture peut recouvrir deux choses quasiment contradictoires. Quand Tariq Ramadan avec qui j'ai polémique souvent osait dire que la femme qui ne portait pas le voile trahit sa culture, on a envie de lui dire monsieur Ramadan, la culture ce n'est pas la soumission à la tradition comme vous semblez le dire. La culture, c'est au contraire le processus par lequel on s'émancipe de la tradition, c'est-à-dire la culture est toujours dynamique. Elle est toujours du côté de l'émancipation et non pas du côté de la soumission. La laïcité, et c'est cela qui fait que beaucoup résistent à elle, n'est pas simplement le transfert des régulations sociales d'autorités religieuses à des autorités civiles, ce qu'on appelle la sécularisation, séculier, ce qui est inscrit dans le siècle, régulier, ce qui se pratique selon des règles dans les communautés religieuses. La laïcité n'est pas seulement le processus de sécularisation. C'est, et là est la clef, et le mot sur lequel je voudrais terminer, c'est l'émancipation.

Qu'est-ce que c'est que l'émancipation ? Un beau mot dont je raconte très vite l'histoire parce que je ne veux pas abuser de votre patience. A Rome, le père de famille, pater familias, dans une société patriarcale, était le maître de tout un domaine qu'il tenait sous sa main. Manus capio, mancipium, mancipatio, mancipium, c'est ce que le père tient sous sa main. Que tenait sous sa main le père de famille, le pater familias ? Sa femme, ses enfants, ses esclaves lorsqu'il en avait, sa maison, le domaine paternel, le mancipium. Hélas depuis, les récentes réformes de madame Najat Vallaud-Belkacem, bientôt on ne saura plus le latin et le grec. On appelle démocratisation l'abaissement de la culture sous prétexte de la mettre à la portée des plus démunis. Je pense au contraire, comme Victor Hugo, que la démocratisation, consiste à élever le peuple au niveau de la plus grande culture. Comme disait Hugo : « Je rêve d'une chaire d'enseignement qui enseignerait Homère à tous les enfants ». Je ferme la parenthèse sur le latin en voie de perte. Qu'est-ce que le mancipium ? C'est le domaine possédé par le père. Quand le père de famille estimait que le jeune homme était mûr pour voler de ses propres ailes, il prononçait la formule « te emancipo », je te permets de sortir du mancipium. Exmancipium, exmancipatio, c'est le processus de sortie de la dépendance paternelle. Ce terme a irradié sur toutes les libérations humaines. L'émancipation des esclaves est le processus de sortie de l'esclavage. L'émancipation des serfs est le processus d'émancipation par rapport aux droits féodaux. L'émancipation des femmes est le processus de sortie de la dépendance par rapport à l'homme. Comme disait Louis Aragon « La femme est l'avenir de l'homme », en ce sens que l'homme devra renoncer à ses réflexes de domination et que, dès lors, un nouveau type de rapports se nouera entre deux êtres égaux, égaux non seulement en droit, mais aussi en pouvoir. C'est pour cela qu'en portant l'humanité au meilleur d'elle-même, l'émancipation des femmes est l'avenir de l'homme, c'est-à-dire a une dimension universelle. L'émancipation, tel est le ressort de la laïcité. La laïcité est l'émancipation par la culture, par l'autonomie de jugement, par la promotion des droits communs à tous, par l'égalité des croyants, des athées et des agnostiques, par le seul pari qui tienne le pari sur la liberté, sur la lucidité, sur l'autonomie de jugement. Voilà ce bel idéal de laïcité. Nous avons tous un devoir, chers amis, c'est de le défendre. Mais la meilleure façon de le défendre est de l'expliquer, d'écarter les préjugés qui traînent partout. Une laïcité liberticide ! Depuis quand est-ce que le fait de dire que, dans certains contextes, on doit se retenir de manifester ses appartenances parce qu'on doit respecter autrui, parce que des accompagnants scolaires qui manifestent une appartenance religieuse blessent les élèves athées, de la même façon que les accompagnants scolaires qui viendraient avec un tee-shirt sur lequel

serait écrit humaniste athée blesseraient des croyants, serait liberticide ? N'en déplaise à madame Vallaud-Belkacem, les mamans voilées ne doivent pas accompagner les voyages scolaires. En effet, si le voyage scolaire a une finalité pédagogique, il est un acte pédagogique. L'acte pédagogique doit s'accomplir avec un encadrement laïc qui ne veut pas dire antireligieux, un encadrement qui met à distance ses convictions parce qu'il considère que, dans l'exercice de ses fonctions, il n'a pas à mettre en avant ses convictions particulières. Chaque être humain doit savoir ce qu'il y a de particulier et d'universel. Est universel ce par quoi il rejoint l'intérêt général. Est particulier ce qui a trait à sa conviction particulière. Dans le cas d'un encadrement par une maman voilée, il y a l'enfant dont c'est la maman, mais s'il y a dans le groupe 20 élèves qui font partie du voyage scolaire, pour les 19 autres, ce n'est pas une maman, c'est une accompagnante scolaire, quelqu'un qui fait partie de l'encadrement. La laïcité n'est pas meurtrir la religion, c'est savoir vivre ses appartenances particulières avec assez de distance pour ne pas l'imposer de façon fanatique. Certains disent que les femmes sont libres de porter leur voile dans les voyages scolaires. Oui, et les hommes sont libres de porter un tee-shirt humaniste athée. D'autres sont libres de porter la kippa. D'autres sont libres de porter une croix charismatique. Mais comme ils jouent un rôle d'encadrement, les enfants encadrés subissent la violence d'un prosélytisme implicite. La liberté de l'un ou de l'une a pour corollaire la non-liberté de quelqu'un qui est heurté par une conviction qui n'est pas la sienne.

En 43 ans d'enseignement de la philosophie, j'ose me vanter de ça, je n'aime pas me vanter, mais je me vante d'une chose : mes élèves n'ont jamais su si je croyais en Dieu ou pas. Ce n'était pas faute de me le demander. Je leur répondais que je ne le leur dirais pas, non pas par hypocrisie, mais parce que ça me regarde. De même, je ne veux pas savoir qui, ici, croit en Dieu ou ne croit pas en Dieu. Je ne m'adresse pas préférentiellement aux croyants, aux athées, aux agnostiques. Je vois en vous des êtres universels comme disait Alain dans ses propos sur l'éducation. Vous êtes mes élèves, tous au même titre. Ce que chacun croit ou ne croit pas ne me regarde pas. Vous avez le droit à l'intimité de votre sphère privée. J'ai le droit à la mienne. Nous sommes, sur ce plan, strictement égaux. Voilà la première raison qui fait que je ne vous répondrai pas. La deuxième raison est que la République ne m'a pas payé pour vous inculquer mes convictions. Nous ne sommes pas ici dans une école privée religieuse. Nous sommes dans une école de la République. Je n'ai pas, quoi que je pense moi-même, quoi je crois ou ne crois pas, à en faire état dans l'exercice de mes fonctions. Il faudrait que les élus cessent d'oublier cela. Quand Manuel Valls se rend dans l'exercice de ses fonctions de premier ministre à la canonisation de Jean-Paul II, où il va prier, je ne trouve pas que ce soit un acte diplomatique qui concerne un rapport mutuel d'Etat à Etat. Auparavant, François Fillon, ministre de droite, était allé à la béatification. Chacun ici sait que si quelqu'un est candidat à la sainteté, il y a deux étapes. Il y a la béatification et la canonisation. Quand un ministre de droite, François Fillon, est allé à la béatification de Jean-Paul II, le parti socialiste s'était fendu d'un communiqué protestant qu'il n'avait pas respecté le devoir de réserve et la laïcité républicaine. Quand plusieurs années plus tard Manuel Valls fait la même chose en allant à la canonisation, le parti socialiste a dit qu'il s'agissait de relations légitimes entre l'Etat du Vatican et l'Etat de la France. Je me demande ce que Manuel Valls est allé négocier avec l'Etat du Vatican. De qui se moque-t-on ? Le premier devoir des élus, et pas seulement des enseignants, est de respecter la laïcité. Monsieur Cazeneuve, ministre de l'intérieur, vient de la bafouer à nouveau en affirmant, quasiment publiquement dans l'exercice de ses fonctions, ses convictions religieuses. C'est un scandale absolu. Que ferait-on d'un professeur qui, dans l'exercice de ses fonctions, dirait que la religion est une foutaise et que l'humanisme athée est une bonne chose ? Ou le contraire. La religion est merveilleuse pour donner du sens à la vie et l'humanisme athée est un nihilisme. Dans les deux cas, il faudrait sévir. Dans les deux cas, il faudrait rappeler à l'ordre un enseignant qui dirait cela. Mais qui sévit contre les élus qui, par clientélisme électoral, foulent aux pieds les principes dont ils ne cessent de se gargariser ? Qui les remet en question ? Voilà aussi le sort de la laïcité. La laïcité suscite trois types d'attitude. Elle a des vrais ennemis. Qui sont les ennemis de la laïcité ? Ceux qui sont nostalgiques des privilèges publics de la religion. Elle a des faux-amis. Qui sont les faux-amis ? Ceux qui encensent la laïcité en parole et la violent en principes par clientélisme électoral. La mairie de Paris subventionne des crèches confessionnelles alors que les maires cherchent des crèches laïques et n'en ont pas assez. La mairie détourne l'argent des contribuables parisiens à des fins religieuses. Elle oublie le principe de l'intérêt général au profit de l'intérêt particulier. N'est-il pas scandaleux qu'à Paris on manque de crèches laïques alors qu'on subventionne avec l'argent des contribuables des crèches confessionnelles ? Et ainsi de suite. J'arrête ici mes exemples. Je pense que nous devons faire partie de cette troisième catégorie, les vrais amis de la laïcité, ni les vrais ennemis, ni les faux-amis, les vrais amis de la laïcité. Ce sont ceux qui savent les valeurs qu'elle porte, les principes qu'elle défend : liberté, égalité, universalité de la puissance publique. C'est simple. Il n'y a pas besoin de compliquer les choses. Adressons-nous à la

raison. Faisons le pari de la raison. Faisons de l'éducation populaire autour de la laïcité. Et nous verrons comment la laïcité pourra progresser pour le plus grand bien des peuples et des êtres humains. Merci de votre attention.

**Audrey Beaudau, déléguée générale du Comité pour les relations internationales et nationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) :** Un grand merci, notamment pour ce rappel à l'histoire par des détours littéraires et poétiques. Cela nous décentre des interrogations et des propos qui sont toujours centrés sur les mêmes personnes, les mêmes parties de population. Ce rappel à l'histoire, aux mots permet de prendre un peu de distance et de réfléchir autrement les choses. Je vous passe la parole directement s'il y a réactions, questions, envie de dire quelque chose.

**Marie-Jo Fillère :** Bonjour. Merci pour cet exposé qui ouvre plein de choses et qui nous permet de nous rappeler certaines choses qu'on avait pu laisser de côté, mais qui vont venir alimenter nos convictions et à nouveau nos engagements. Vous employez, par rapport aux valeurs de la République, les termes liberté, égalité, universalité. Je ne vous ai pas entendu parler de liberté, égalité, fraternité. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ? Quelle est la différence que vous faites entre ces deux termes ? Merci à vous.

**Henri Pena-Ruiz, philosophe, écrivain et conférencier :** A partir du moment où l'intérêt défendu par Marianne, la République, c'est l'intérêt commun, on tisse les conditions d'une authentique fraternité. La fraternité suppose que les êtres humains redécouvrent, quand ils l'avaient oublié, qu'ils ont plus de choses en commun que de choses qui les distinguent, voire qui les opposent. Je dis universalité parce que je tiens à cette idée que la puissance publique n'est pas dans son rôle quand elle défend des privilèges d'une partie des citoyens, des privilèges des religions par exemple. Elle ne serait pas plus dans son rôle si elle défendait les privilèges de l'athéisme. Par exemple, l'épisode de l'Union soviétique stalinienne qui fut à un moment donné de l'histoire de l'Union soviétique un épisode de persécution des églises au nom d'un matérialisme athée et officiel était aussi anti-laïque que le privilège public des religions. Par exemple en Pologne catholique quand on impose la prière publique dans toutes les écoles y compris aux enfants athées. Effectivement, la laïcité, c'est l'universalité au-delà de nos différences. Au-delà du fait qu'il y a des croyants, des athées et des agnostiques, il y a ce qui nous est commun. Je tiens à cette idée d'universalisme même s'il faut se garder de confondre l'universalisme avec l'idée que certaines sociétés se font de ce qui est universel. Par exemple, la société judéo-chrétienne n'a rien d'universel. Lorsqu'elle prétendit apporter la civilisation aux peuples colonisés, c'était une imposture comme l'a fort bien montré Claude Lévi-Strauss dans sa conférence faite pour l'Unesco en 1953 « Races et histoire ». L'occident chrétien a cru détenir l'universel, mais c'était une illusion idéologique. En fait, c'était un particularisme qui se prenait pour universel. Il faut dénoncer l'imposture du faux universel. Mais ce n'est pas pour ça qu'on doit renoncer à l'universel. Quand je dis liberté, égalité, universalité, il est clair que l'alliance de ces trois principes est un vecteur de fraternité. On se sent frères entre croyants, athées et agnostiques dès lors qu'on a pu prendre conscience qu'au-delà de nos différences, il y a nos ressemblances, l'alter ego, la forme entière de l'humaine condition comme disait Montaigne. Vous avez raison de me poser cette question parce qu'évidemment je n'oublie pas la fraternité. Je pourrais dire liberté, égalité, fraternité. Mais je veux expliciter pourquoi les hommes peuvent être frères en passant par l'idée de l'universel, de l'intérêt général et de la puissance publique qui poursuit le bien commun à tous. C'est cela l'universalisme laïc. Ce qui est très beau dans la laïcité, c'est qu'elle unit les êtres humains, non pas par la soumission à un credo, mais par cela même qui les élève, par cela même qui les émancipe. Elle unit des hommes libres, libérés ou en voie de libération. Elle n'unit pas par un credo qui soumet, mais par un pari sur l'intelligence qui élève. C'est pourquoi on peut, là, fonder une authentique fraternité, non pas une fraternité dans la souffrance, la douleur et la soumission, mais une fraternité dont la redécouverte de l'unité de l'humanité dont nous sommes chacun dépositaire. Cette universalité passe par l'universalisme critique.

**Quelqu'un dans la salle :** Monsieur Pena-Ruiz, merci pour votre exposé. Je partage vos points de vue, de manière à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. La seule chose qui m'a dérangé, c'est que vous avez parlé d'intégristes catholiques et d'islamistes. C'est une confusion qu'on fait en France. J'ai eu l'occasion, dans le cadre de mes recherches, de découvrir l'histoire de l'Islam. Je me suis rendu compte que je ne connaissais pas l'Islam. Je suis sûr que dans la salle 99% des gens ne connaissent pas l'histoire de l'Islam. C'est pourquoi on fait la confusion. Parler de salafiste, oui, encore que salafiste veut dire

traditionnaliste, ça ne veut même pas dire intégriste. Tout comme en France, on a des traditionnalistes chrétiens qui ne sont pas forcément intégristes. Je vous rejoins par contre sur le fait de dire que c'est bien l'intégrisme qui est dangereux. Pendant que les Croisés envahissaient la terre de Palestine, se battaient contre les Croisés des musulmans, des juifs et des chrétiens. A l'époque, la tolérance religieuse se trouvait de l'autre côté. A l'époque de Bagdad, les sciences étaient islamistes. La bibliothèque d'Alexandrie était islamiste (...) le premier sociologue était islamiste. Nous avons découvert la richesse de l'Islam via (...) un philosophe islamiste. Il ne faut pas tout mélanger. Ça fait un an que je me bats contre ça. Le grand drame, effectivement, est de voir l'Education nationale qui prêche cette ouverture aux religions et qui oublie de dire que la première des missions de l'école est d'enseigner l'histoire universelle, d'enseigner la révolution de 750 de l'Islam. La première utopie a été islamiste, île de Barhein, je l'ai découvert, bien avant que Thomas Moore n'en parle. Si déjà on faisait découvrir cette histoire de l'Islam aux jeunes des quartiers qui se mettent le voile, peut-être n'aurait-on pas d'intégrisme dans nos quartiers. En effet, sans cet Islam, nous n'aurions pas la démocratie républicaine française.

**Henri Pena-Ruiz, philosophe, écrivain et conférencier** : Je vous remercie de votre précision. Toutefois, je voudrais qu'on se mette d'accord sur les mots. Et on va pouvoir le faire. Quand je dis islamisme politique, je vise un courant qui n'est pas seulement musulman mais qui veut faire de l'Islam une loi politique. Je distingue le terme islamisme du terme musulman pour que les choses soient claires. Le terme islamisme désigne le courant théologico-politique qui veut imposer la loi commune. C'est une terminologie. Vous estimez qu'elle est contestable. Vous avez le droit bien entendu. Mais la terminologie qui distingue islamisme de musulman me paraît simple. Vous avez raison et je rejoins l'esprit de votre intervention, il faut éviter absolument l'amalgame. Il faut rappeler même que sans doute l'écrasante majorité des citoyens et citoyennes de confession musulmane, je dis délibérément les citoyens et citoyennes de confession musulmane, je ne veux pas dire des musulmans parce que ce vocabulaire communautariste qui assigne à résidence les êtres humains m'insupporte. La République n'est pas une mosaïque de communautés qui juxtaposeraient les musulmans en général, les catholiques, les protestants et les athées. La République réunit des citoyens et des citoyennes dont certains ont une confession musulmane, d'autres une confession catholique etc. Qu'on soit clair. Je ne fais aucun amalgame. Quand je dis islamisme et notamment islamisme politique, c'est la même chose que si je disais intégrisme catholique. Par exemple, les manifestants de la manif pour tous, je me demande ce qu'ils demandaient à la République. Je précise que le mariage peut unir durablement des personnes qui s'aiment et qu'il peut s'appliquer à des homosexuels comme à des hétérosexuels qui ne sont soumis qu'à une seule règle, le respect mutuel, l'absence de toute violence de l'un envers l'autre. Quand on a dit ça, ça ne veut pas dire qu'on a condamné le mariage traditionnel. Dans une république laïque, les catholiques traditionnalistes qui veulent fonder le mariage sur l'union hétérosexuelle en vue de la procréation sont toujours libres de le faire. On ne les empêche pas de faire ça. La République laïque a le mérite d'émanciper le choix de la vie de toute contrainte religieuse. On a le droit de choisir de se pacser ou de ne pas se pacser, de se marier, de rester en union libre. On a le droit de choisir l'homosexualité plutôt que l'hétérosexualité pourvu qu'on respecte évidemment autrui. Dans ce cadre-là, des traditionnalistes qui veulent réserver la sexualité à la procréation et qui ne conçoivent de mariages qu'entre hétérosexuels sont libres de continuer à pratiquer leur conception de la vie. Mais désormais, leur conception de la vie n'est plus la seule possible. La laïcité pluralise les éthiques de vie et d'accomplissement. La République laïque n'oblige pas les croyants à faire l'amour plus souvent qu'il n'est nécessaire pour faire des bébés. La laïcité n'est pas l'orgasme obligatoire. Il faut être très précis. L'islamisme politique, pour moi, est une infime minorité qui ne recouvre pas l'ensemble des musulmans. C'est clair. Pas d'amalgame. Je lutterai toujours contre tout amalgame. Je rappellerai comme vous l'avez fait très clairement qu'il y a eu un Islam des lumières représenté par Averroès dans son discours décisif. Il dit quand un verset du Coran heurte ma raison, je dois l'interpréter. Ça veut dire éviter de le prendre au pied de la lettre, c'est-à-dire pratiquer une interprétation qui est une mise à distance. Quand je lis dans une sourate du Coran « pas de contrainte en matière de religion », ma raison adhère. C'est le principe de la liberté de conscience. Mais quand je lis que la femme a un degré de préséance de moins que l'homme, je dois interpréter ce que ça veut dire. Ça veut dire juridiquement qu'elle n'a pas autant de droits que l'homme. Un témoignage d'homme vaut deux témoignages de femme. Mais si j'applique la doctrine d'Averroès, je vais interpréter. Comment peut-on trouver des choses pareilles dans le Coran ? Ne serait-ce pas des versets, non pas de l'époque de La Mecque, mais de l'époque de Médine où on construit un régime politique et où on reprend les préjugés du patriarcat ? Si la religion ne fonctionne que comme sacralisation des préjugés et du patriarcat, elle ne mérite pas qu'on adhère à

tous ses énoncés. C'est Averroès qui fonde l'herméneutique du mot Hermès. Hermès était le dieu grec de la communication. L'herméneutique est la théorie de l'interprétation. C'est Averroès qui fonde une herméneutique du texte sacré. C'est un encouragement à mettre à distance la littéralité du texte sacré. Qui sont les intégristes et les fondamentalistes ? Ceux qui veulent interpréter le texte sacré au pied de la lettre et qui vont clouer les générations présentes aux préjugés d'un autre âge. Je suis entièrement d'accord avec l'esprit de votre intervention. Mais je précise que, quand je dis islamiste, pour moi, c'est fondamentalement différent de musulman. Il faut être clair.

**Anne-Marie Bourrouilh, Fédération française de la MJC :** La MJC une association d'éducation populaire, fondamentalement. Merci pour votre intervention. Nous avons besoin d'entendre des propos distanciés, comme l'a dit Audrey, dans cette période où on parle beaucoup de laïcité. Nous en parlons tous aussi différemment. La définition que vous citez semble universelle, mais sur le terrain ce n'est pas aussi évident. Dans les MJC, on se réclame et on s'affirme dans le principe de laïcité. Je m'interroge sur votre rejet de la notion de laïcité ouverte. Je ne fais pas référence à des penseurs qui évoqueraient des références autres. On se réfère à une idée de laïcité ouverte dans l'esprit où la laïcité c'est la liberté de penser. C'est ce que vous avez exprimé tout au début. C'est ce que nous partageons. La notion d'émancipation qui est liée à la liberté de jugement, de pensée. Je partage complètement votre exposé. Sur le terrain, on est dans une société où on est de plus en plus confronté au fait religieux. J'aimerais vous questionner. Pourquoi est-on aujourd'hui confronté à cette résurgence du fait religieux, du fanatisme religieux ? Il n'empêche qu'on y est confronté. On est en contact avec des publics, des jeunes qui sont confrontés à cette question du fait religieux. Sur le terrain, il est difficile de faire le partage. On est à la frontière entre la sphère privée, la sphère publique. Comment interviennent nos animateurs jeunesse ? Comment intervient-on avec les jeunes aujourd'hui ? Je partage que, dans le cadre de ses fonctions, on ne doit pas exposer, mettre en avant son appartenance ou sa conviction religieuse. Mais comment parler avec des jeunes de liberté de pensée, de croyance, d'athéisme ? Pour nous, c'est ça la laïcité ouverte. Ce n'est pas le fait de refuser de parler du fait religieux. C'est comment en parler aujourd'hui pour faire s'imposer l'idée de liberté d'expression, de pensée.

**Henri Pena-Ruiz, philosophe, écrivain et conférencier :** Je ne comprends pas que vous mainteniez la nécessité d'ajouter un adjectif. C'est très grave. Parler de laïcité ouverte est gravissime pour la laïcité. En effet, c'est le seul idéal qu'on adjectivise. C'est le seul idéal dont on dit qu'il pourrait être fermé. Si vous utilisez le mot ouverte, ça veut dire qu'elle pourrait être fermée. Mais qu'appellez-vous laïcité fermée ? L'affirmation du privilège de l'athéisme ? Les bouffeurs de curé, qui disent « à bas la calotte à la fin de leur discours » et qui rejettent la religion, ne sont pas des laïcs. Ce n'est pas un propos de laïc. C'est un propos d'athée militant. On a le droit d'être athée militant. Mais on n'a pas le droit de confondre l'athéisme militant et la laïcité. Si vous écarterez le fait des gens qui disent « à bas la calotte etc. » puissent tenir des propos laïques, je ne vois pas pourquoi vous éprouvez le besoin d'ajouter ouverte au mot laïcité. C'est très grave. On n'a pas besoin de qualifier la laïcité d'ouverte puisque c'est, par essence, l'ouverture. Ça fait l'ouverture ouverte. C'est un pléonasme. Ce n'est pas comme ça que vous défendez la laïcité. Il est très grave de dire que vous défendez la laïcité ouverte parce que vous suggérez que la laïcité peut être fermée. Vous prenez la responsabilité de dire qu'on peut être laïc tout en rejetant les musulmans comme le fait une force politique que vous connaissez, que je n'ai pas besoin de nommer à nouveau. Les gens qui font un amalgame entre ce que défend le Front national aujourd'hui et la laïcité commettent une grave erreur. C'est une imposture que de convertir une idéologie du choc des cultures en laïcité. La laïcité est le contraire de la théorie de Samuel Huntington « The clash of civilisations ». C'est l'universalisme qui reconnaît à tous les êtres humains, quels que soient leurs particularismes religieux, les mêmes qualités de droit, mais qui ne reconnaît pas les privilèges de la religion. Je dis qu'il ne faut pas parler que des religions, qu'il faut parler de l'athéisme, de l'humanisme athée à des croyants justement pour qu'ils arrêtent de s'acharner sur des caricatures. Si vous considérez qu'il ne faut pas parler que des religions sous prétexte qu'il faut parler aussi des religions, il faut travailler dans la nuance, vous rendez un mauvais service à la laïcité parce que vous reconnaissez que les religieux, sous prétexte qu'ils demandent toujours des choses nouvelles comme des repas halal, des repas casher (...). Il faut arrêter. La République n'est pas là pour servir des repas conformes aux normes religieuses. Elle est là pour servir des repas équilibrés diététiquement et favorables à la santé des personnes qui se nourrissent. Point barre. Il faut qu'on arrête d'être sous l'emprise des revendications sempiternelles des religions à l'égard de la République. La République n'est pas là pour satisfaire des intérêts particuliers, elle est là pour satisfaire l'intérêt général. Des repas équilibrés diététiquement, c'est ça l'intérêt général. Des repas halal ou casher, c'est une façon de financer les

religieux puisque la viande halal ou casher suppose l'intervention d'un religieux qui se fait payer. Déjà, on finance. Et on reconnaît des choses qui ne sont pas acceptables. Une loi interdit la cruauté dans l'abattage des animaux. Or quand on n'étourdit pas les animaux avant de les égorger, on fait souffrir. Il n'y a pas de commune mesure entre la souffrance d'un être humain et la souffrance d'un animal, mais la cruauté n'est pas acceptable. Il faut dire ces choses-là aussi. Pas de privilège au fait religieux ne veut pas dire qu'il ne faut pas parler du religieux. Mais ça ne veut pas dire non plus que dans les MJC il faille parler préférentiellement du fait religieux. C'est justement parce que les MJC sont quelquefois assaillies de demandes de religieux qu'il faut leur dire stop, qu'il n'y en a pas que pour eux. On va parler du fait religieux, mais on va parler aussi de l'humanisme athée. J'en appelle à un rééquilibrage parce que, si on ne fait pas ça, on va se faire envahir complètement par l'omniprésence du religieux. Les médias, les journalistes qui ne jurent plus que par le fait religieux oublient qu'un Français sur deux ne croit pas en Dieu. Ça commence à être exaspérant. Ceci dit, il faut aussi soigneusement dire que la laïcité n'est pas antireligieuse. Elle n'est pas non plus anti-athée. Il faut abandonner l'idée de laïcité ouverte. Vous avez le droit de dire que la laïcité est, par essence, l'ouverture. Elle n'a pas besoin d'être adjectivée pour ça. Si vous dites que vous voulez une égalité égale, ça ne veut rien dire. L'égalité des sexes, c'est, par essence, l'égalité. On n'a pas besoin d'ajouter un adjectif. J'insiste sur ce point, pardonnez-moi parce que c'est pour moi une obsession. Céder sur les mots, c'est céder sur les choses. Lorsque vous cédez en acceptant d'utiliser une appellation polémique comme l'appellation de laïcité ouverte, vous rendez service aux adversaires de la laïcité. Je crois qu'il faut en prendre conscience. Excusez-moi d'être un peu vif sur cette question, mais ça me tient particulièrement à cœur.

**Anne-Marie Bourrouilh, Fédération française de la MJC** : Je ne vais pas répondre. Merci parce qu'on est tous confrontés à ces difficultés de la façon d'évoquer les choses. Quand vous dites ça, j'entends. Quand on emploie certains mots, on ne mesure pas toujours la façon dont ils peuvent être perçus ou ce qu'ils peuvent engendrer. La laïcité par essence ouverte, nous partageons totalement.

**Henri Pena-Ruiz, philosophe, écrivain et conférencier** : Si vous dites qu'elle est par essence ouverture, vous n'avez pas besoin d'ajouter un adjectif parce que vous la disqualifiez.

**Anne-Marie Bourrouilh, Fédération française de la MJC** : Je vous remercie de vos précisions.

**Audrey Beaudau, déléguée générale du Comité pour les relations internationales et nationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)** : Anne-Marie, tu évoques que parfois, sur le terrain, pour ne pas se couper de certains jeunes, de certains publics, on a besoin d'imaginer des sas, des étapes, des processus. Cela ne justifie pas de redéfinir la laïcité, d'y ajouter quelque chose. En revanche, il faut imaginer des étapes, des sas, des processus, des pédagogies pour attirer et garder certains publics. C'est aussi la difficulté.

**Agnès Chapelier-Monnet** : Je travaille à la ville de Vénissieux où je suis directrice adjointe de la jeunesse et des familles. Je vous remercie pour votre exposé ambitieux, exigeant, engagé. Ça fait du bien de l'entendre. Ça fait du bien aussi d'entendre vos références qu'on connaît, mais qu'on n'a pas en tête tous les jours, notamment La Rose et le Réséda. Ça faisait longtemps que je ne l'avais pas entendu. Ça fait du bien. Je partage à 100% vos convictions. Mais, comme sans doute la majeure partie d'entre nous dans la salle, je ne suis pas un enseignant chercheur, je suis un acteur de terrain. Effectivement, on est au quotidien confronté à la résurgence du fait religieux et des exigences contre lesquelles on essaie d'être le plus intransigeant possible. Mais on est confronté à des cas pratiques. Je vais vous faire part d'un de ces cas pratiques. On emmène deux fois par an, une fois l'été, une fois l'hiver, une quarantaine d'enfants en camp à l'extérieur de la ville pendant une semaine. Plus de 80% de ces enfants sont de confession musulmane. Non seulement ils ne mangent pas de porc, mais ne mangent pas du tout de viande puisqu'ils savent que la viande servie ne sera pas halal. Si on écoute votre exposé, est-ce que par rapport aux camps UFOVAL ou autres qui les accueillent, je ne dois pas par principe d'universalité avoir des menus particuliers, quitte à ce que pendant une semaine les enfants ne mangent pas la moitié du repas ? Ou est-ce que, et c'est aujourd'hui ma position, je peux demander au camp qui les accueille d'orienter leurs repas vers des repas végétariens ou à base de poisson dans l'intérêt de l'équilibre nutritionnel des enfants ? Je vous remercie de votre aide et de votre attention.

**Henri Pena-Ruiz, philosophe, écrivain et conférencier** : Je ne prétends pas vous aider. Vous êtes une femme de terrain. Vous êtes une femme de conviction et vous faites le mieux possible pour mettre

en accord votre pratique et vos convictions. Ce serait outrecuidant de ma part de vous donner des conseils. Je suis aussi un homme de terrain quoi qu'il y paraisse. C'est un peu commode, des gens me disent que je délivre des grands principes, que je suis la tête dans les étoiles, mais que je ne suis pas un homme de terrain. Stop. Je considère que ces principes que je défends sont applicables concrètement. Mais vous avez raison de poser le problème, la difficulté est de savoir comment l'appliquer quand on se heurte à des résistances, à des obstinations, à des crispations. Le premier principe est de ne jamais abdiquer, jamais renoncer sur les principes. Il faut trouver les meilleurs moyens d'expliquer, mais il ne faut jamais renoncer sur les principes. Il faudrait rappeler une première chose. Vous avez affaire à des populations dont vous dites qu'elles sont majoritairement de confession musulmane. Il faut oser dire que dans le Coran il est dit régulièrement que Dieu ne demande que ce qui est aisé et que, par conséquent, la norme religieuse n'est pas impérieuse, mais qu'elle est de l'ordre du conseil. Par exemple, dans certains contextes, il n'est peut-être pas aisé d'avoir tout ce qu'on veut avoir selon la lettre de la religion parce qu'on est dans un autre pays, parce qu'on se trouve en présence d'autres traditions. La première boussole est que, même en présence de jeunes, il ne faut surtout pas encourager la spontanéité d'auto-affirmation des religions. Il ne faut pas l'interdire, mais il ne faut pas caresser dans le sens du poil en leur disant qu'ils ont des usages, des mœurs, des coutumes et qu'on s'exécute. Surtout pas. Cette servilité de la puissance publique enlise les gens dans leurs particularismes et leurs communautarismes. Que faire ? Il faut à la fois faire un pas vers ces personnes et maintenir l'exigence. Dire qu'on sait que dans leur alimentation habituelle il n'y a pas de porc et qu'on en tient compte. On leur donnera des repas avec du poisson ou végétariens. Mais on ne peut pas faire tout le temps ça parce que nous sommes en terre laïque. Ça veut dire qu'on n'est pas soumis à la religion. Il est difficile de trouver des solutions pratiques. Mais je ne suis pas d'accord avec la solution qui consiste à dire qu'on s'agenouille et qu'on en passe par les interdits religieux. Il y a 40 ans, le problème ne se posait pas. Quand j'allais à l'école, au lycée, j'avais des camarades qui étaient d'origine magrébine. Ils n'avaient pas ces revendications-là. Ils se nourrissaient comme les autres. Il n'y avait pas de problème. C'est un phénomène historique. Ce n'est pas un phénomène fatal. Il ne faut pas enfermer les populations dans la fatalité. C'est ce que je reproche aux hommes politiques qui s'agenouillent devant les communautarismes religieux. Ils sont des lâches parce qu'ils oublient, par clientélisme électoral, que le devoir d'un homme politique est d'incarner les principes. Trop souvent, les ambitions politiques tuent les convictions. C'est ce qui aujourd'hui affaiblit la laïcité. En effet d'un côté vous avez des religieux déterminés à faire plier la République, qui ne cessent d'en demander plus. Avant c'était des repas sans porc. Maintenant, c'est des repas halal ou casher. Jusqu'où on recule ? Il faut dire stop. La République est là pour l'intérêt commun. Elle sert des repas diététiques. Il faut des protéines. Si pour que les enfants mangent des protéines, il faut qu'ils mangent de la viande, ils mangeront de la viande et certainement pas de la viande abattue en faisant souffrir les bêtes. Il faut avoir le courage de dire ça, bon sang ! Pourquoi toujours se plier aux demandes qui sont adressées sempiternellement à la République ? Marianne n'est pas là pour s'agenouiller devant les particularismes. Marianne tient un discours d'exigence. On a des droits, mais on a aussi des devoirs. On n'a pas que des droits. Le fait d'avoir des repas sans porc n'est pas un droit. Ça peut être un égard, mais ça n'est pas un droit. Pardonnez-moi de me passionner, mais c'est parce que le cœur est près de la raison. C'est Platon qui dit que le cœur est souvent près de la raison. Des fois, il n'est pas près de la raison. Il déraisonne. Mais moi, mon cœur est près de la raison. Je considère qu'on rendra un très mauvais service à la République, d'une part en continuant à parler de laïcité ouverte, d'autre part en disant qu'il faut s'agenouiller devant toutes les demandes particularistes. Quand je vois des maires se disant grands laïcs par devant l'éternel et qui financent la construction d'un lieu de culte, je me demande ce que c'est. Ils détournent l'argent des athées vers la religion. Ce n'est pas très joli. En revanche, qu'ils fassent des dispensaires de soins gratuits et d'aide aux devoirs pour les enfants en situation scolaire difficile. Au lieu d'engraisser Acadomia, on fera des services municipaux d'aide aux devoirs, de lutte contre l'échec scolaire, de dispensaires de soins. Consacrer l'argent public à des dispensaires, une aide aux devoirs, à des études surveillées, ça c'est bien. Et expliquez à vos contribuables que vous n'avez rien contre les croyants, mais qu'en servant l'intérêt général vous servez l'intérêt des croyants. Si un citoyen de confession musulmane ne paie pas ses soins grâce au dispensaire de soins, c'est la démonstration que je faisais tout à l'heure, il fait des économies. Et s'il veut librement, et de façon privée, consacrer ses économies pour financer par cotisation un lieu de culte, il est libre de le faire. Mais la République n'est pas là pour financer des lieux de culte. Il faut l'expliquer. C'est une boussole. En servant toujours l'intérêt général, on est sûr de ne pas se tromper. On sert aussi les croyants. Un élu doit pouvoir dire à un croyant qu'il ne lui donnera pas d'argent pour ses lieux de culte, pas parce qu'il ne l'aime pas. Et il doit pouvoir dire qu'en revanche il donnera de l'argent pour qu'il n'ait pas à payer un soutien scolaire pour ses enfants. L'élu peut

donner de l'argent pour des dispensaires de soins gratuits parce qu'en tant que croyant un être humain a ses besoins-là. L'élu décide parce que l'argent qui lui vient des contribuables ne vient pas seulement des croyants, mais aussi d'athées. L'élu doit décider de consacrer l'argent commun à ce qui est commun à tous : la santé, la culture, l'éducation. Les maisons de la culture, les maisons de la jeunesse et de la culture doivent recevoir de l'argent public parce qu'elles accueillent des enfants de toutes confessions, de tous types d'options spirituelles. Ce langage conjugue l'ouverture et le courage. Il faut rappeler à tout être humain qu'il n'est pas seulement un musulman, un catholique, un athée, qu'il est d'abord un être humain et qu'il a, en tant qu'être humain, des besoins irréductibles à sa religion. Ce n'est pas difficile de tenir ce discours. Je crois qu'un élu qui tiendrait ce discours, contrairement à ce qu'il croit en pensant acheter les voix avec de l'argent et des subventions, recevrait l'estime de ceux auxquels il refuse de subventionner des particularismes. J'ai foi en la nature humaine. Je crois que, si on explique les choses à un être humain, il est capable non seulement de les comprendre mais de les admettre. Un croyant est capable d'accepter le refus de subvention d'une municipalité en se disant que c'est bien que l'argent commun soit consacré au bien commun à tous. C'est cette attitude-là que nous devons avoir. Excusez-moi d'insister.

**Quelqu'un dans la salle :** Bonjour. Ne trouvez-vous pas que les partis que vous avez cités et mis en cause, de même que le journal Charlie hebdo, sont accusés d'être islamophobes parce qu'ils défendent la laïcité ? Comme l'a dit la philosophe et féministe Elisabeth Badinter ainsi que Caroline Fourest, la gauche a abandonné la laïcité. D'après le ministère de l'intérieur, il y a 89 mosquées salafistes en France dont les imams professent un discours qui veut rétablir le délit de blasphème, un discours sexiste, homophobe, antisémite. Une vidéo circule sur internet où l'imam salafiste de Brest enseigne aux enfants que la musique est satanique. Dans les écoles, on se retrouve avec des enfants et des adolescents qui font l'apologie du terrorisme djihadiste, qui nient la Shoah et le darwinisme. Dès qu'on s'oppose aux financements publics indirects des mosquées via des actions culturelles, qui sont en fait des associations culturelles, dès qu'on s'oppose au voile islamique dans l'espace public, on est accusé d'islamophobie alors qu'à mon sens on défend la laïcité. Pour moi, le régime végétarien serait une solution laïque pour un motif écologique et de santé publique. Cela permettrait à tout le monde de pouvoir manger à la cantine sans s'immiscer dans la polémique religieuse. Merci.

**Henri Pena-Ruiz, philosophe, écrivain et conférencier :** Merci de votre intervention qui apporte des éléments de réflexion intéressants. De la même façon que je rejette le concept de laïcité ouverte, je rejette le concept d'islamophobie. En effet, on a le droit d'avoir peur de l'Islam. On a le droit d'être « cathophobe », d'avoir peur du Catholicisme. On a même le droit d'être « athéophobe ». Le concept d'« athéophobie » est-il mis en avant par les islamistes ? Jamais. Ils ont inventé un terme dont la seule finalité est de culpabiliser toute critique de l'Islam. Or, je reconnais le droit à tout citoyen, à toute citoyenne de critiquer l'Islam, de critiquer le Catholicisme, de critiquer l'athéisme, pourquoi pas. D'ailleurs, ils ne s'en privent pas. J'ai entendu des religieux dire que les athées étaient d'affreux monstres, immoraux, nihilistes. On pourrait peut-être inventer le concept d'« athéophobie ». Dans mon dictionnaire amoureux de la laïcité, j'ai introduit le concept d'« athéophobie » pour dire : imaginez qu'un athée demande qu'on pénalise toute critique de l'athéisme. Les gens diraient que c'est insensé, qu'on a le droit de critiquer l'athéisme. Eh bien on a le droit de critiquer l'Islam. En revanche, on n'a pas le droit de proférer des injures racistes contre des personnes en raison de leur religion. Un journaliste que je ne citerai pas par charité a osé dire récemment qu'il est bien connu que ce sont les musulmans qui mettent la merde dans les banlieues. C'est un propos raciste qui mérite d'être traîné devant les tribunaux parce que ce journaliste a mis en cause les musulmans comme tels. C'est inacceptable. Je distingue la critique de la religion musulmane qui doit être libre et le rejet des musulmans qui est inacceptable. La notion d'islamophobie est absurde. Mais la plupart des journalistes l'ont prise en compte, en quoi, ils rendent un très mauvais service à la laïcité. Traiter d'islamophobe quelqu'un qui dit qu'il ne veut pas qu'on finance sur fonds publics des mosquées, c'est absurde, parce que je ne veux pas plus qu'on finance des synagogues ou des églises sur fonds publics. La laïcité n'est pas tournée contre une religion. Elle est universelle. Elle n'est pas tournée contre les religions en général, mais contre les privilèges publics des religions. Merci de vos interventions. Peut-être que la solution des menus végétariens serait conforme à l'équilibre diététique en veillant à ce qu'il y ait des protéines avec les végétaux. Je crois que c'est possible. Il faut un menu équilibré en vitamines. Ça serait une façon de régler le problème. Mais déjà, on céderait sur un point en rejetant l'idée de fournir de la viande dans les menus. Il faut se débrouiller pour que les enfants puissent se nourrir selon leurs traditions, mais ça doit avoir une limite. A un moment donné, il faut s'arrêter. Je ne comprends pas



qu'on puisse même accepter l'abattage des animaux avec la cruauté qui le caractérise lorsqu'on égorge vif un animal. Je ne comprends même pas que la loi ne soit pas appliquée puisque l'obligation dans tous les abattoirs est d'étourdir l'animal avant de l'égorger. Y a-t-il une dernière question ? Ou faut-il qu'on s'arrête ?

**Audrey Beaudau, déléguée générale du Comité pour les relations internationales et nationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)** : Je crois qu'il faut vraiment qu'on s'arrête. Merci encore.

**Henri Pena-Ruiz, philosophe, écrivain et conférencier** : Merci à vous.